



**Mairie de La Rivière - Drugeon**

## **COMPTE-RENDU**

### **du CONSEIL MUNICIPAL**

**du 27 Septembre 2019**

**Sur convocation du 21 Septembre 2019**

**Etaient excusés Yohann Grillon et Flavien**

**Trimaille**

**Secrétaire de Séance : Carine Bourdin**

#### **I) Approbation du compte-rendu précédent.**

Le compte rendu du 30 août 2019 est adopté à l'unanimité.

#### **II) Compte rendu des commissions**

##### **Environnement/cadre de vie**

- ENDD : le piquetage du sentier et des aménagements en bois a été réalisé, ainsi que l'emplacement de 2 bancs.
- La commission estime qu'une poubelle supplémentaire pourrait être installée vers le terrain de foot, le long du chemin goudronné. A voir s'il est nécessaire de maintenir les 3 existantes près des terrains de jeux. Elle a constaté un manque d'entretien de l'observatoire à oiseaux, notamment des lattes cassées. Voir avec William s'il peut remédier à ce problème.
- Depuis le changement du véhicule du SMCOM, le service de ramassage des ordures ménagères n'est plus assuré pour Monsieur Jacquin route de Creuse (pas de possibilité de faire demi-tour). Il est nécessaire d'installer un système pour stocker et verrouiller ses poubelles le long de la route, le chemin d'accès étant communal.
- La commission a également fait une demande de devis pour créer un local à poubelles fermé derrière la MTL.

##### **Vie associative**

- La commission n'a pas encore rencontré les jeunes susceptibles d'utiliser la salle des jeunes à compter de septembre (années 2005 à 2002).

##### **Bâtiments et chemins**

- Défense incendie : présentation d'un devis pour la pose d'un poteau d'aspiration dans l'étang (2<sup>e</sup> solution pour assurer la défense incendie de l'entreprise Romanzini notamment). Cette solution apparaît moins onéreuse que la pose d'un poteau rue du marronnier mais ne résoudrait pas le problème d'autres poteaux non conformes pour les pompiers (rue d'Arin par exemple). Ce projet est en cours d'étude.

- Passerelle terrain de boules : le devis pour les 2 massifs à refaire pour soutenir la structure s'élève à 5 700 € HT. Le conseil s'inquiète devant l'urgence des travaux notamment du fait de la conduite d'assainissement qui traverse le Drugeon. Ces travaux devraient être réalisés rapidement, avant la montée du niveau d'eau.
- La cellule assainissement a rencontré la commune pour les travaux à réaliser au niveau des déversoirs d'orage. D'autres travaux d'assainissement sont à réaliser rapidement, les devis étant signés.
- Vestiaire du foot : le permis de construire sera déposé prochainement. La consultation des entreprises pour les travaux sera réalisée en début d'année 2020. La ligue de foot demande à ce que la main courante soit située à 1 mètre du banc de touche des remplaçants pour assurer leur sécurité. Des nouveaux buts de foot sont commandés.
- Eclairage public : la commune a demandé à la société Balossi Marguet d'intervenir rapidement afin de régler des problèmes d'éclairage faubourg d'arlin et rue du marronnier.
- Logements communaux : les adjoints rencontreront la locataire Mme Pouthier le 7 octobre pour évoquer des problèmes de chauffage. Le logement situé au dessus de l'ancienne Poste pourrait se libérer prochainement.
- Demande de la gâchette d'or (ball trap) pour clôturer le terrain communal. A voir sur place avec les membres de l'association.
- Sécurité routière : des essais sont en cours pour créer deux écluses sur la rue du Bourg, entre le pont sur le Drugeon et la Place Charles le Téméraire, afin de réduire la voie de circulation à un seul véhicule.
- La construction de nouveaux caveaux est reportée à 2020.

### **Gestion de la forêt**

- Compte rendu de la réunion du 12 juillet avec l'association des communes forestières : la crise sanitaire ne peut être éradiquée que par un retour à des conditions d'humidité importantes. Le fait d'évacuer tous les bois scolytés ne suffira pas à éradiquer l'épidémie. Les coupes de bois verts se maintiennent pour l'instant, même si le volume sera réduit pour toutes les communes. Cette situation défavorable n'est pas l'instant catastrophique pour la commune en 2019.
- Suite à la vente de la parcelle 10 à la scierie Lorin, celle-ci demande un report de coupe en 2020 : la commission, avec l'avis du garde ONF, accepte ce report et demande toutefois à ce que la moitié du volume environ soit livré au 15 novembre comme convenu et le reste pour le 1<sup>er</sup> mars 2020, avec un état des lieux des bois fait au 15 novembre.
- Les parcelles 21 et 26 prévues à l'automne devraient être exploitées prochainement même si les bûcherons ont beaucoup de travail.

- Les travaux de dégagement de la plantation parcelle 2 ont été réalisés.
- Etat d'assiette 2020 : par rapport aux prévisions du plan d'aménagement, les parcelles 18, 23 et 28 sont maintenues en 2020. Le garde ONF propose de reporter les coupes des parcelles 12, 13 et 14 (petits bois) du fait du manque de débouché pour l'instant.
- Le Conseil accepte de renouveler le label PEFC pour 5 ans.

### **Communication et information**

- R'virat 2019 : plusieurs articles ont déjà été rédigés et doivent être relus avant la mise en page.
- l'association ELIAD organise une formation tablette pour les personnes de + de 60 ans. Ces journées ont rencontré un grand intérêt de la part des habitants. Cette formation gratuite aura lieu d'octobre à décembre dans la salle du conseil municipal.

## **III) Urbanisme**

### **Déclarations préalables**

ORANGE pour l'installation d'une antenne-relais sur la place à bois côté Bulle (terrain appartenant à l'association foncière).

## **IV) Recensement longueur de voirie**

Suite au déclassement d'une ruelle, la préfecture a demandé à la commune de recenser le nombre de kms de voirie communale. Il a été recensé 11,696 kms de voirie et 432m de places et parkings.

## **V) CFD / SEVAD / Syndicat des eaux**

Le Conseil municipal valide le montant des fonds de concours attribué par la communauté de communes en compensation des impôts perçus à la place de la commune (51 487 €).

PLUi : une réunion publique aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre pour présenter le PADD aux habitants.

## **IX) Questions et informations diverses**

- Suite du courrier de M et Mme Lonchamp : il s'avère que le câble aérien passant au-dessus de leur propriété est un câble d'éclairage public permettant d'alimenter un poteau sur du terrain privé (terrain de mme Pilod). Ce câble étant dangereux pour la maison de M et Mme Lonchamp, il devra être retiré.

- Demande pour mise à disposition d'une salle pour des cours de de couture. Le conseil donne son accord pour mettre à disposition la salle des associations moyennant une location de 20 €/ séance.

- Problèmes de voisinage clos du terreau : une enquête sera diligentée par les services du Procureur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.

**Le Maire,  
Christian VALLET**